

EN BREF cette semaine :

Haricot	Noctuelle Héliothis	●	Fin de vol Morbihan nord
	Maladies fongiques	●	Pression faible
Epinard	Autographa gamma	●	Vol modéré (seuil dépassé sur une parcelle)
	Limace	●	Attention aux limaces en bio
Carotte	Mouche de la carotte	●	Aucune mouche piégée cette semaine
	Maladies fongiques	●	Pression faible
Céleri	Mouche de la carotte	●	Retour à une situation calme
	Mouche du céleri	●	Situation très calme
	Maladies fongiques	●	Stagnation de la septoriose
Brocolis & Navet	Mouche du chou	●	Diminution des pontes mais atteintes constatées
	Lépidoptères & tenthrèdes*	●	Vol de piéride encore en cours, émergence de chenilles

**Plus d'informations sont disponibles sur ce ravageur en fin de BSV.*



HARICOT (Fin floraison à Récolte)

Noctuelle héliotis : risque moyen à fort

Relevés, informations et observations :

Quelques héliotis sont encore piégés cette semaine, six individus sont relevés à Ménéac et Rohan.

Analyse de risque :

Le seuil indicatif de risque généralement utilisé pour ce ravageur sur cette culture est de 10 individus / semaine / parcelle. Les valeurs redescendent donc au-dessous de ce seuil, il faut toutefois garder en tête les valeurs de la semaine 25 et les éventuelles pontes qui peuvent suivre. Une surveillance des parcelles est indiquée.

Maladies fongiques et bactériennes : risque faible à moyen

Relevés, informations et observations :

Peu de symptômes de maladie sont rencontrés sur les cultures restantes.

Analyse de risque :

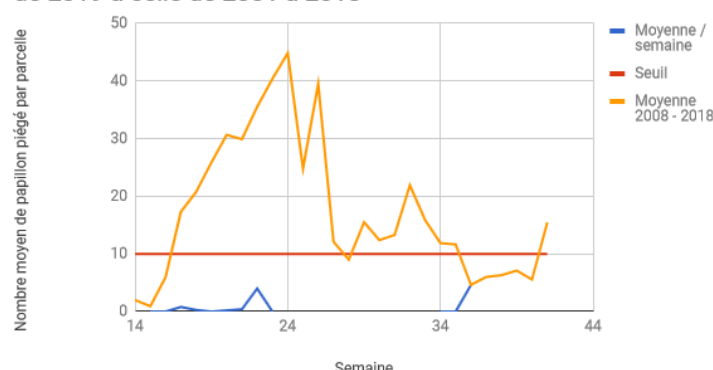
La situation peut être considérée comme sous contrôle.

EPINARD (4 FV à 12 FV)

Autographa gamma : risque moyen

Relevés, informations et observations :

Comparaison de la moyenne des effectifs de noctuelle gamma de 2019 à celle de 2001 à 2018



Les premiers piégeages ont lieu sur les parcelles du réseau, les valeurs sont comprises entre 0 et 7 individus / parcelle / semaine hormis sur l'une des deux parcelles de Bannalec qui atteint 12 individus / parcelle / semaine.

Analyse de risque :

Le seuil indicatif de risque est à 10 individus / parcelle / semaine. La situation générale est préoccupante sans être alarmante, une seule parcelle dépasse le seuil. La dynamique de population est en hausse mais ne constitue un risque que sur l'une des parcelles surveillées. L'attention est de rigueur dans les semaines à venir sur l'ensemble du réseau.

Limace : risque moyen

Relevés, informations et observations :

Dix limaces sont relevées sur une parcelle bio du réseau à Guidel. Aucune autre parcelle ne présente de limaces à ce jour.

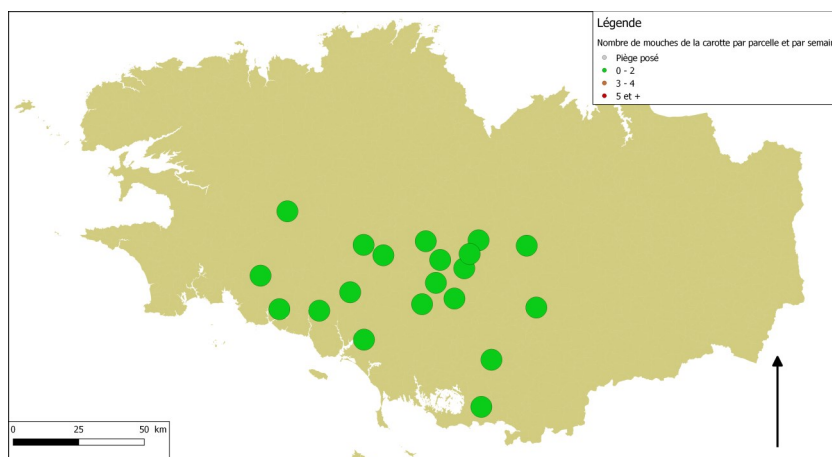
Analyse de risque :

Il reste particulièrement important de surveiller ce ravageur en itinéraire bio. Les conditions restent assez favorables, en particulier en condition irriguée, et le nombre d'individu relevés dépasse de beaucoup le seuil indicatif de risque.

CAROTTE (Ø 2 cm à Ø 4 cm)

Mouche de la carotte : risque faible

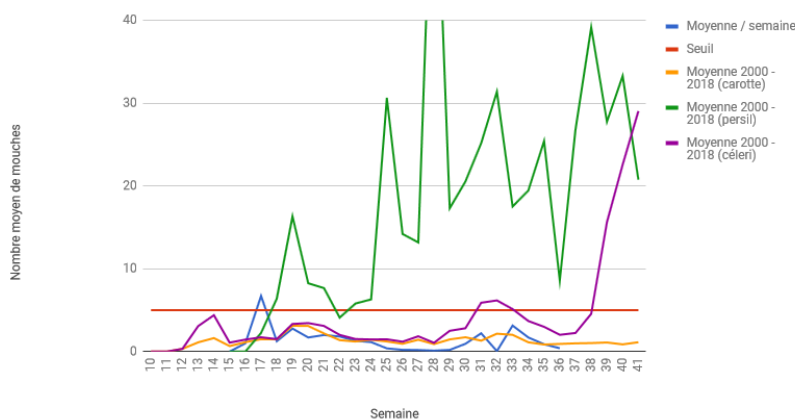
Relevés, informations et observations



La totalité du secteur de culture reste indemne de mouches de la carotte cette semaine.

Analyse de risque :

Nombre moyen de mouches de la carotte piégées par semaine et par parcelle en 2019



Le seuil indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. La situation reste rassurante, un vol tardif est possible mais peu probable au vu de l'historique saisonnier.

Maladies fongiques et bactériennes : *risque faible*

Relevés, informations et observations :

La pression oïdium est globalement faible.

Analyse de risque :

La situation n'est pour le moment pas préoccupante.

CELERI (Ø 5 cm à Ø 10 cm)

Mouche de la carotte : *risque faible à moyen*

Relevés, informations et observations :

Le nombre de mouche piégées est encore en forte baisse cette semaine avec un maximum de 5 individus / parcelle / semaine sur Guénin et Moréac (secteur historique d'infestation).

Analyse de risque :

La population de mouches décroît et atteint des valeurs peu préoccupantes. Il n'existe pas de seuil sur cette culture mais la présence de ce ravageur est considérée comme moins problématique sur céleri que sur carotte.

Mouche du céleri : *risque faible*

Relevés, informations et observations :

Une seule mouche du céleri est piégée sur Guénin et les mines ne semblent pas se multiplier sur cette parcelle.

Analyse de risque :

Les piègeages restent éparses et peuvent être considéré comme un « bruit de fond » qui n'indique pour le moment pas de vol significatif.

Maladies fongiques : *risque faible*

Relevés, informations et observations :

Des symptômes de septoriose sont toujours présents sur tout le secteur de culture mais ne se développent que très lentement.

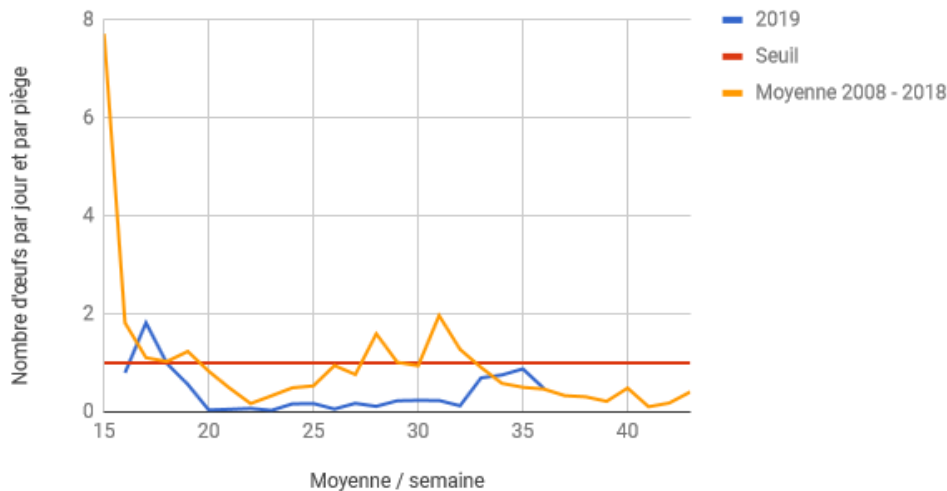
Analyse de risque :

La situation est globalement sous contrôle même s'il reste nécessaire de surveiller l'évolution de la maladie.

BROCOLIS (Pommaison à Ø 15 cm) & NAVET

Mouche du chou : risque moyen

Nombre d'œufs moyen en 2019 comparé à la moyenne des observations depuis 2008



Relevés, informations et observations :

La moyenne des pontes baisse fortement et le nombre d'œufs atteint des valeurs négligeables sur la plupart des parcelles suivies (0 à 30 % du seuil). Seule la parcelle expérimentale (non-traitée, Finistère sud) garde des valeurs de pontes élevées.

De fortes atteintes de larves au collet sont signalées sur navet ainsi que la présence ponctuelle de mouches dans les têtes.

Analyse de risque :

La dynamique de population est en baisse, la surveillance est maintenue jusqu'à la fin du cycle de culture mais il est peu probable qu'un dernier vol ait lieu.

Il reste néanmoins important de surveiller la situation sanitaire sur les parcelles touchées au cours des dernières semaines, en particulier sur les parcelles de navet.

Lépidoptère & Tenthredes : risque fort

Relevés, informations et observations :

Le vol de piéride se poursuit encore et de très nombreux individus sont observés sur tout la Bretagne centre et sud. Des chenilles sont signalées sur de nombreuses parcelles. Quelques teignes sont encore piégées sur plaques jaunes et des individus sont constatés au champs. Aucune Mamestra n'est relevée dans les pièges.

Notons que des prédateurs de chenilles et pseudo-chenilles par des passereaux sont observés sur plusieurs parcelles.

N° 20 - 6 Septembre 2019, page 6 sur 6

Analyse de risque :

Le risque lépidoptère est très élevé, tant par la présence de juvéniles dans les cultures à un stade particulièrement sensible (jeunes pommes, pollution des lots possible) que par la présence d'adultes encore susceptibles de pondre. Vigilance !

Tenthrede de la rave

La tenthrede de la rave est un hyménoptère qui se développe sur choux et navets. L'adulte est orange avec des épaulettes noires, il mesure 6 à 8 mm. La larve est une « fausse-chenille » d'un gris foncé et qui mesure 1,2 à 2 cm. L'adulte est actif lorsque la température est supérieure à 18°C et la larve émerge 7 à 10 jours après la ponte.

La larve est vorace et provoque de forte défoliations pouvant ne laisser que la nervure. La culture est aussi polluée par la présence d'excréments. Les adultes sont diurnes et peuvent être observés directement. Il est aussi possible de les piéger via des bols jaunes, auquel cas le seuil est de 20 individus / bol / semaine.

Les intercultures de la famille des brassicacées ou la présence de colza favorise l'implantation de ce ravageur. Il est conseillé de planter en conditions poussantes pour réduire la période sensible en début de cycle.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
Aéroport CS 57946
29679 MORLAIX Cédex
02 98 88 97 71
Contact : Louis LE ROUX

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Stéphane HERVIEU
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture